JOACHIM DU BELLAY 1522–1560

Cependant qu'au palais de procès tu devises

Sonnet CXXII.

Cependant qu'au palais de procès tu devises,
D'avocats, procureurs, présidents, conseillers,
D'ordonnances, d'arrêts, de nouveaux officiers,
De juges corrompus, et de telles surprises :

Nous devisons ici de quelques villes prises,
De nouvelles de banque, et de nouveaux courriers,
De nouveaux cardinaux, de mules, d'estafiers,
De chapes, de rochers, de masses et valises :

Et ores, Sibilet, que je t'écris ceci,
Nous parlons de taureaux, et de buffles aussi,
De masques, de banquets, et de telles dépenses :

Demain nous parlerons d'aller aux stations,
De motu-proprio, de réformations,
D'ordonnances, de brefs, de bulles et dispenses.